

# VIE EDUCATIVE ET SOCIALE

## Education - Ecoles

**Notre commune accueille tous les jours plus de 1600 élèves dans les écoles et le collège. A ce chiffre, il faut ajouter 500 à 550 jeunes (lycéens, apprentis...) qui, bien que demeurant à Roquevaire, fréquentent chaque jour les lycées et les CFA.**

**Ces quelques chiffres démontrent la place d'importance que tiennent les problèmes de la jeunesse et de l'éducation à Roquevaire.**

- Etablir un lien permanent entre la municipalité, les parents, les élèves et les enseignants. Un adjoint sera spécifiquement chargé de cette tâche. Des réponses motivées et exhaustives seront apportées à toutes les questions formulées en Conseil d'école ou en Conseil d'administration du collège).
- Réviser les règles de fonctionnement de la cantine (*libre accès à tous les enfants de la commune, révisions des tarifs, de la gestion et c...*).
- Réviser les budgets des écoles en concertation avec les parents et les enseignants.
- Etablir un partenariat avec l'agglo et les communes limitrophes afin d'acquérir un car destiné à assurer les sorties scolaires, un nombre plus important de sorties pédagogiques pourrait être assuré sans surcoût pour les collectivités.
- Créer, en partenariat avec le département, des infrastructures sportives (gymnase ou plateau sportif) pour le collège. L'accès à ces installations serait ouvert (hors temps scolaire), aux associations sportives de la commune.
- Créer des itinéraires piétonniers sécurisés entre le collège, les écoles et les installations sportives.
- Gérer, au niveau de la Mairie, les interventions extérieures dans les écoles.
- Créer des systèmes alternatifs pour le ramassage scolaire dès le primaire (*pédibus, vélibus, extension de la zone de ramassage du Bus à la demande sur l'ensemble de la commune*).
- Sécuriser les abords des écoles et du collège.
- Favoriser le lien seniors / enfants par le biais d'interventions régulières de seniors en classe.

## Sport

- Création d'un complexe sportif à proximité du collège (réservation foncière au profit de la commune, construction et entretien pris en charge par le département).
- Réaménager le stade Léon David (*avec aménagement d'une tribune, d'emplacements de stationnement, d'une pelouse synthétique*).
- Réaménager la salle du 1<sup>er</sup> étage du complexe Raymond Reynaud.
- Réaliser une fosse à roller.

## Associations

- Créer une maison des associations pour faciliter leurs activités administratives.
- Promouvoir un conseil des associations (*réunion 2 à 3 fois par an*) composé de membres élus par les associations.
- Mettre en place une permanence visant à conseiller et former les responsables des associations.

## Culture

- Retourner à une gestion communale du Centre culturel Clément David
- Agrandir la bibliothèque, celle-ci pourrait emménager dans les locaux de l'ancienne maternelle. Création d'un bibliobus qui circulerait dans les hameaux et dans les quartiers excentrés. Création d'une ludothèque dans les locaux de la bibliothèque (*prêt de jeux de société, puzzles et c...*).
- Maintenir un rythme de festivités satisfaisant dans les trois centres urbains afin de promouvoir les activités culturelles, sportives et ludiques.
- Relancer les projections du cinéma itinérant.
- En partenariat avec les promoteurs des festivals de l'orgue et de l'art singulier, faciliter leur développement et leur appropriation par tous les Roquevairois.
- Organiser en parallèle à ces festivals des manifestations et des animations.
- Promouvoir les jeunes artistes en les aidant à organiser leurs prestations.
- Recréer le POINT JEUNES dans le cadre d'une gestion rigoureuse.